



Communiqué de presse

à Paris, le 4 mai 2011

Soins aux étrangers : halte aux procès d'intention !

Philippe Juvin, Député européen UMP-PPE et Secrétaire national de l'UMP, s'indigne des contre-vérités sur l'accès aux soins des étrangers.

L'eurodéputé rappelle que depuis le début du mandat de Nicolas Sarkozy, le rythme de progression du budget de l'Aide Médicale d'Etat (AME) est trois à quatre fois supérieur à celui des dépenses de santé de tout le pays : + 13% en 2009 (530 millions d'euros) et + 17 % en 2010.

En plus de 10 ans, le budget de l'AME est passé de **75 millions d'euros en 2000 à 588 millions d'euros en 2011 et concerne plus de 200 000 personnes**. Le coût de ce dispositif ayant explosé, nous devons prendre les mesures nécessaires pour que notre système de santé reste viable.

«En tant que médecin, permettre aux étrangers de bénéficier de soins appropriés en cas d'urgence ou pour des maladies contagieuses est une évidence. En revanche, nous devons lutter contre les utilisations abusives du système».

Contact presse :

Anissa Djaadi-Mezhoud 06 28 84 83 53 presse@philippejuvin.eu
Chargée de la communication et des relations presse
Auprès de Philippe Juvin, *Député européen*